

**Informations mensuelles aux producteurs-trices sur les décisions de l'Interprofession du lait (09-2023)**

Après que le comité de l'IP Lait a laissé le **prix indicatif A** inchangé à 81.0 ct./kg de lait de centrale pour le dernier trimestre de l'année (**T4/2023**), une décision sera prise cette année encore sur son évolution au premier trimestre 2024. On dispose pour l'instant uniquement d'une valeur indexée (juillet), qui est de l'ordre de 79.51 ct./kg. Les deux valeurs suivantes ne sont pas encore connues. L'évolution montre toutefois que tout reste possible pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2024 (bases de calcul : juillet à septembre) lors du prochain cycle de discussion.

Depuis 2023, l'IP Lait est officiellement responsable du **contrôle obligatoire du lait** – en tant que groupement de tous les acteurs importants de la branche – et assume donc les rôles d'interlocutrice de la Confédération et de partenaire contractuel du laboratoire d'analyses. Les contrats actuels avec le laboratoire Suisselab AG courrent jusqu'à fin 2024. En raison des longs délais de mise en œuvre, le comité s'est penché sur ce dossier pour la période à partir de 2024 dès la prise en charge de cette responsabilité. Sur la base d'une évaluation détaillée, le comité a décidé à l'unanimité de poursuivre la collaboration avec Suisselab AG au moins jusqu'à fin 2029. Le contrat est reconduit tacitement pour trois années supplémentaires s'il n'est pas résilié dans les délais convenus. Le comité de l'IP Lait a confirmé en même temps que la répartition et la facturation des coûts résiduels liés à ce contrat seront maintenues selon le rapport de 40/60 [transformateurs/producteurs de lait] (uniquement) pour le lait de centrale après 2024.

Les stocks de **beurre suisse** congelé – destiné à la consommation humaine – ont brusquement chuté après la semaine 26 (2023), avant de reprendre une courbe plus régulière (voir aussi le rapport sur le marché du lait de fin septembre 2023). Quelques centaines de tonnes ont été détruites du fait d'un « cas de force majeure ». Cet élément et d'autres ont conduit l'IP Lait à demander à l'Office fédéral de l'agriculture d'autoriser l'importation de 500 tonnes de beurre supplémentaires pour l'année en cours (importation jusqu'à fin 2023). D'après l'évolution des stocks de beurre, il y a maintenant suffisamment de marchandise en réserve. Actuellement, les stocks de beurre suisse congelé sont même un peu plus élevés qu'à la même date en 2021.

\* \* \*